

# Ordre des travaux

# Ordre du jour

Le mercredi 13 mars 1974

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Argue

28 février—Qu'il attire l'attention du Sénat sur la résolution adoptée à l'unanimité par le Conseil d'état des Îles Turks et Caïcos, le 15 mars 1972, qui se lit comme suit:

### SACHEZ QU'IL EST RÉSOLU QUE

Le Conseil d'état des Îles Turks et Caïcos désire remercier officiellement les Canadiens et leur gouvernement de l'aide considérable et des conseils précieux que les Îles ont reçus au cours des dernières années.

Le Conseil d'état, reconnaissant le besoin urgent de solutions à long et à court terme à nos présents problèmes constitutionnels, financiers et économiques, déclare en outre qu'il serait heureux de recevoir des conseils professionnels et techniques supplémentaires d'organisations gouvernementales ou non gouvernementales de façon à pouvoir bénéficier de l'expérience prolongée et loyale du Canada et Commonwealth britannique.

En particulier, le Conseil d'état souhaiterait avec plaisir des relations beaucoup plus officielles entre les deux gouvernements et, par les présentes, invite officiellement une délégation parlementaire canadienne à visiter les Îles et à le conseiller en ces heures de décisions.

Et sur le fait que de temps à autre, avant et après l'adoption de cette résolution, il y a eu des discussions entre certains sénateurs, des membres de la Chambre des communes et des représentants du Conseil d'état des Îles Turks et Caïcos et que les membres de ce Conseil ont énoncé ce qui suit:

(a) Le besoin d'une nouvelle constitution, créé par l'indépendance des Bahamas et le désir d'un gouvernement autonome intérieur plus fort.

Le mercredi 13 mars 1974

Le Sénat a tenu sa séance publique à 10 heures. L'honorable sénateur Argue a présenté les pétitions et les a lues. Il a ensuite lu les rapports des comités. Les avis d'interpellations ont été lus. La période de questions a eu lieu. L'ordre du jour a été lu. Les interpellations ont été traitées. Les motions ont été débattues.

Le Sénat a tenu sa séance publique à 10 heures. L'honorable sénateur Argue a présenté les pétitions et les a lues. Il a ensuite lu les rapports des comités. Les avis d'interpellations ont été lus. La période de questions a eu lieu. L'ordre du jour a été lu. Les interpellations ont été traitées. Les motions ont été débattues.

Le Sénat a tenu sa séance publique à 10 heures. L'honorable sénateur Argue a présenté les pétitions et les a lues. Il a ensuite lu les rapports des comités. Les avis d'interpellations ont été lus. La période de questions a eu lieu. L'ordre du jour a été lu. Les interpellations ont été traitées. Les motions ont été débattues.

Le Sénat a tenu sa séance publique à 10 heures. L'honorable sénateur Argue a présenté les pétitions et les a lues. Il a ensuite lu les rapports des comités. Les avis d'interpellations ont été lus. La période de questions a eu lieu. L'ordre du jour a été lu. Les interpellations ont été traitées. Les motions ont été débattues.

Les membres du Conseil ont exprimé l'avis qu'ils associeront étroitement au Canada, les Îles obtiendraient les avantages suivants:

(1) Beaucoup plus d'autonomie au niveau provincial, dans les territoires, les provinces et les États. Elles seraient reconnues comme parties intégrantes d'une grande unité politique mondiale. Le Gouverneur général du Canada et les gouverneurs fédéraux canadiens seraient nommés par les Îles.

(2) Les Îles utiliseraient le dollar canadien.

(3) À titre de citoyens canadiens, les habitants des Îles auraient des relations officielles avec les autres membres du Commonwealth et le reste du monde. Les Îles bénéficieraient des services techniques canadiens qui ont été fournis aux autres membres du Commonwealth et elles pourraient bénéficier de leur contribution à l'économie canadienne. Les Britanniques ne voudraient pas que les habitants des Îles contribuent à l'économie canadienne. Les Britanniques ne voudraient pas que les habitants des Îles contribuent à l'économie canadienne.

(4) Les Îles pourraient être reconnues comme un territoire d'outre-mer du Canada.